



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

26 avril 2016

Dossier complet le

03 mai 2016

N° d'enregistrement

F08416P1355

1. Intitulé du projet

Amélioration de l'embarcadère existant sur la Lône de la Ferrande et de son accès

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Jons

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Claude VILLARD, maire de Jons

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6-d	Voie de 90ml enrobé + 80ml en GNT
10-g	Réaménagement de l'embarcadère existant (13 ml)
51-a	Défrichement du talus existant + abattage d'arbres la mise en sécurité du site

4. Caractéristiques générales du projet

Dolvent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Amélioration de l'accès à l'embarcadère et ré-aménagement de l'embarcadère existant sur la Lône de la Ferrande.

4.2 Objectifs du projet

Permettre la mise à l'eau de petits bateaux (barques, canoë, ...) à vocations de loisirs et d'animations pédagogiques

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Elargissement du cheminement piéton existant à 3m en enrobé sur la partie amont par la création d'un mur de soutènement. Ce qui nécessitera de remodeler le talus existant. Ce talus sera reboisé en fin de chantier.

Sur la partie aval, remise en état du cheminement existant sur une largeur de 3 à 4m (GNT 0/31.5).

Amélioration de l'embarcadère existant par ajout de bloc rocheux sur 15ml et l'aménagement d'une rampe en béton pour la mise à l'eau.

Création d'une petite zone de repos pour les piétons (mise en place d'un ou deux bancs) : création d'une petite plateforme en stabilisé.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase exploitation l'accès sera donné uniquement aux ayants droits (association de pêche, club de voile, ...). A cet effet, une barrière sera positionnée à l'entrée de la voie.

Cet accès sera contrôlé par la commune

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration préalable

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Déclaration préalable

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Emprise du projet : 2 000 m ²	
Mur de soutènement : 90 ml	
Voie en enrobés : 90 ml sur une largeur de 3m	
Voie en GNT 0/31.5 : 80 ml sur une largeur de 4m	
Embarcadère : 13 ml	
Rampe de mise à l'eau : 17 m ²	

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s)
d'implantation**

Chemin du Rhône
69330 JONS

Coordonnées géographiques¹

Long. 5 ° 05 ' 25 " E

Lat. 45 ° 48 ' 36 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. 5 ° 05 ' 25 " E

Lat. 45 ° 48 ' 36 " N

Point d'arrivée :

Long. 5 ° 05 ' 32 " E

Lat. 45 ° 48 ' 36 " N

Communes traversées :

Jons

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

☒

Non

☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

☐

Non

☒

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?**4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?**

Oui

☐

Non

☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Actuellement, il existe :

- sur la partie amont, un cheminement piéton d'une largeur de 1.50m permettant au public d'accéder à Lône de la Ferrande,
 - sur la partie aval, le cheminement est déjà accessible au véhicule léger via l'EPAHD
 - un embarcadère sur la berge de la Lône de la Ferrande
- Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui ☒ Non ☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- PLU (20/07/2006)
- PPRNI (16/08/1972)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐ Non ☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☒	☐	ZNIEFF I: Milieux alluviaux et lône de la Négria ZNIEFF I: Milieux alluviaux et lône de la Ferrande ZNIEFF II: Ensemble formé par le fleuve Rhône, ses lônes et ses brotteaux, à l'amont de Lyon Le projet est situé à proximité (plus de 500 mètres) du site Natura 2000 "FR8201785 - Pelouses, milieux alluviaux et aquatiques de l'île de Miribel Jonage"
en zone de montagne ?	☐	☒	<u>Correction autorité environnementale le 09 mai 2016</u>
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	Plan d'exposition au bruit de l'aéroport St Exupéry (approuvé en 2005) Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) dans la métropole de Lyon et le département du Rhône (approuvé le 03/11/2015)

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☒	☐	Lône de la Ferrande
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	PSS du Rhône, approuvé le 16/08/1972
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☒	☐	Eaux souterraines couloirs de l'Est Lyonnais Masse d'eau FRDG334 Arrêté préfectoral en cours
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☒	☐	Milieux alluviaux et aquatiques du fleuve Rhône, de Jons à Anthon - site FR8201638 Le projet est situé à plus de 500 m du site Natura 2000 « Pelouses, milieux alluviaux et aquatiques de l'île de Miribel-Jonage » <u>Correction autorité environnementale le 09 mai 2016</u>
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	Pour la création du mur de soutènement, une partie des matériaux issus des déblais devra être évacuée (environ 200 m3).
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☒	☐	Pour l'élargissement du cheminement piéton et la remise en état du cheminement existant des matériaux de carrière (GNT 0/31.5) seront utilisés (environ 150 m3).
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	Oui mais très limité. Perturbations dans l'emprise des travaux et aux abords immédiats (13 ml de berges et 90 ml de talus).
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☒	☐	Oui mais très limité. Perturbations dans l'emprise des travaux et aux abords immédiats.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Zone inondable du Rhône
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Uniquement en phase chantier : circulation des engins, terrassements à la pelle mécanique, ...
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒	☐	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☒	☐	En phase chantier uniquement : compactage des matériaux (environ 4 jours).
	Est-il concerné par des vibrations ?	☒	☐	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	☒	☐	Il y a un risque potentiel en phase chantier, lors de l'aménagement de la rampe mise à l'eau notamment. Des mesures seront prises pour écarter les risques : mise en place d'éléments préfabriqués par exemple, mise à disposition sur site d'un kit anti-pollution
	Si oui, dans quel milieu ?			
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Risque potentiel de rejet de fines, déchets divers, laitances de béton et hydrocarbures dans la Lône en phase chantier. Des mesures seront prises pour écarter les risques: mise en place de bottes de paille contre l'entraînement des fines, stockage du matériel / réparation / entretien à distance du cours d'eau, élimination régulière de tout déchet, etc.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☒	☐	Le talus existant au droit du futur mur de soutènement doit être déboisé pour la réalisation des travaux (environ 800 m2). Il est prévu de reboiser le talus en fin de chantier.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☒	☐	Nouvel aménagement sur la commune, développement maîtrisé d'une activité de loisirs (pêche) et de valorisation du patrimoine naturel de la lône.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des éléments suivant : usages existants, quantités travaux négligeables, activités futures maîtrisées, projet inscrit au DOCOB N2000 ; nous devrions pouvoir être dispensés d'une étude d'impact.



PLAN DE SITUATION





Commune de Jons

La Lône de la Ferrande

1. Plan Masse

Installation d'un embarcadère

Dossier : 150241

N° de Planche : 1/

Date : Février 2016

Echelle : 1/250



Aménagement

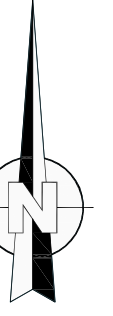
AGENCE DE LYC

Parc Actéville
6, allée des Sorbiers
60500 BOM

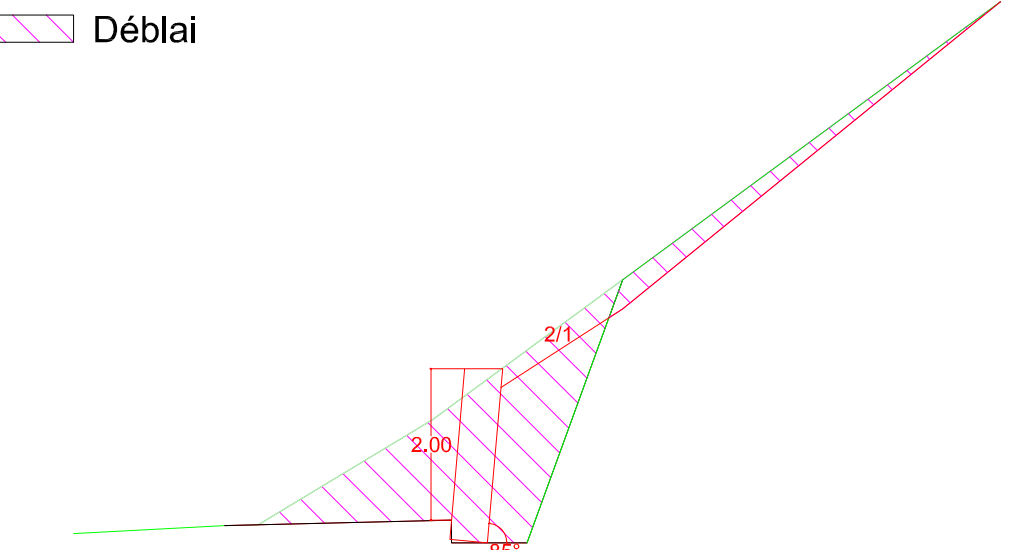
Tél : 04 72 81 98 10
Fax : 04 72 81 72 39

Indice	DATES	MODIFICATIONS	Dessiné	Vérifié
A	Février 2016	Première émission	PLI	ABL

	Béton Balayé
	GNT ou Stabilisé
	Pierres Plates pour amarrage de bateaux
	Mélange Terre - Pierre
	Revêtement Stabilisé ou Minéral



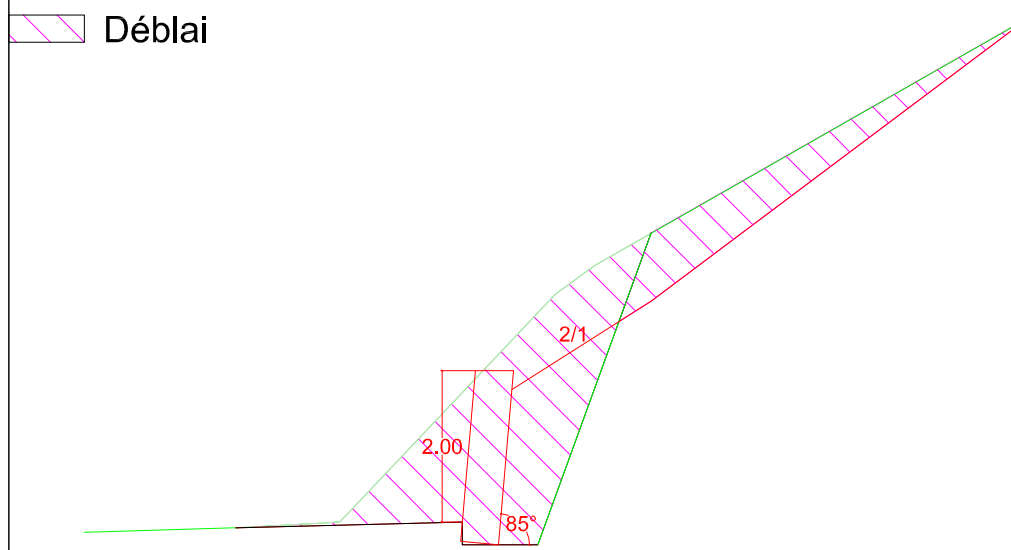
P2

 Déblai

Echelle: 1/100

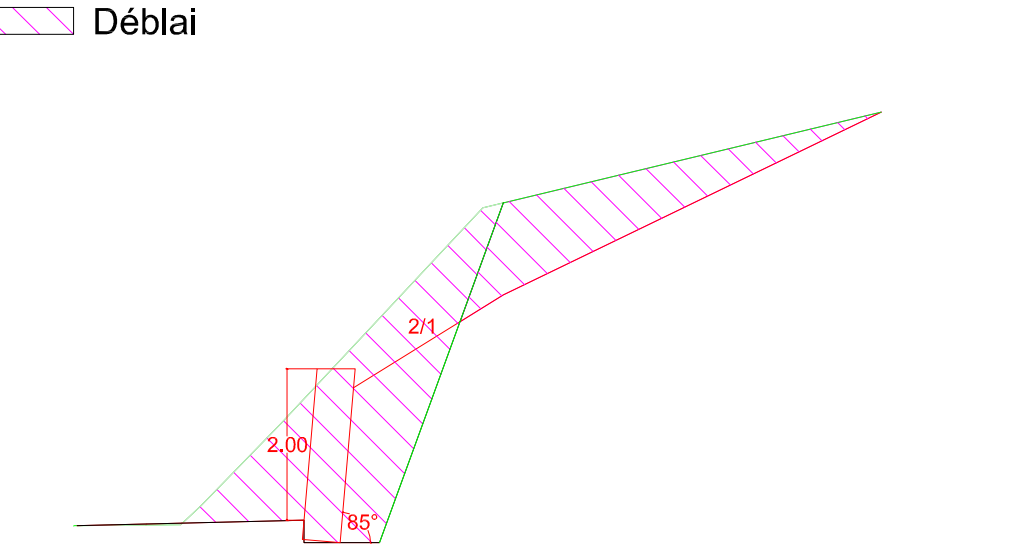
P6

 Déblai



Echelle: 1/10

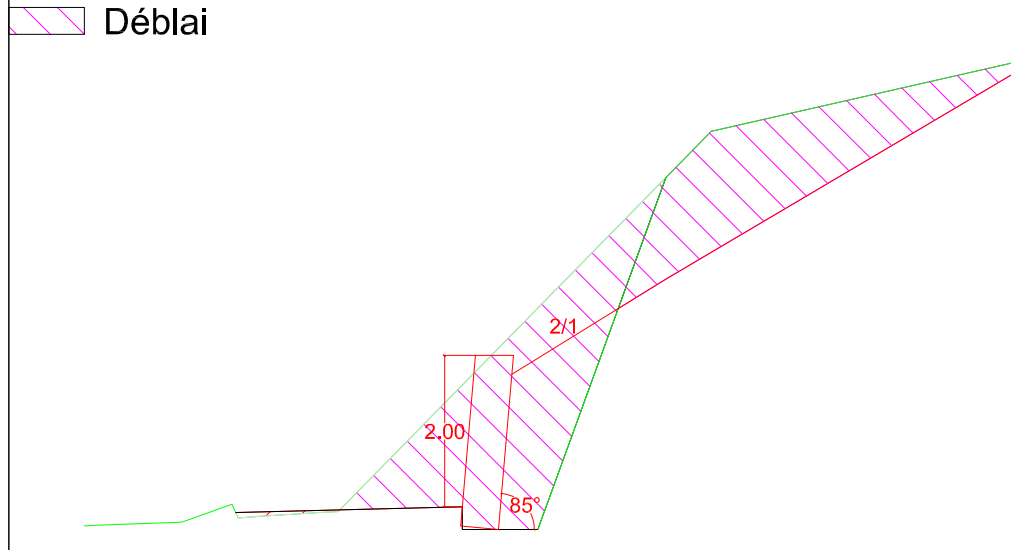
P11

 Déblai

Echelle: 1/100

P17

 Déblai



Echelle: 1/10

